

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU**

« 184 Allée des Communailles » BP 24 – 74110 – ESSERT ROMAND  
Téléphone : 04.50.79.58.51 - fax 04.50.79.58.56 - courriel : info@sivom-va.fr

**L'an DEUX MIL QUATORZE, le VINGT HUIT AVRIL  
le Comité syndical du SIVOM de la VALLEE D'AULPS,**

dûment convoqué, s'est réuni à 18 H, dans la salle de réunions située dans ses bâtiments administratifs, à Essert-Romand,

**sous la Présidence de Monsieur Gérard BERGER**

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 22 dont 21 votants

Date de convocation du comité syndical : 23 Avril 2014

**Présents :**

BERGER Gérard - *Président*, ANTHONIOZ Henri, BAUD Marie-Thérèse, BERGER Jean-François, BERGOEND Claude, COTTET DUMOULIN Patrick, DEHESTRU Marc, DUPONT Eric, GALLAY Gilbert, GARIN Jacqueline, GAYDON Christelle, GREVAT Jérôme, HENNEBIQUE Sylvie, JUILLET Edouard, MORAND Jean-Claude, MUDRY Bernard, MUFFAT Michel, PEERSMAN André, PEILLEX Gilbert, RICHARD Michel, TOURNIER Henri-Victor, VERNAY Franck.

**Procurations :**

MICHAUD Maurice a donné procuration à GALLAY Gilbert

*Monsieur Edouard JUILLET a été élu secrétaire*

\*\*\*

**DEL 2014-04-009 COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Monsieur le Président précise que la formation d'une commission d'appel d'offres est obligatoire, et définie par l'article 22 - §5 du code des marchés publics. Elle est composée :

- D'un Président, (qui est le Président de l'EPCI.)
- De membres dont le nombre est égal à celui prévu pour la composition de la CAO de la collectivité au nombre d'habitants le plus élevé.

Par conséquent, il y aura lieu de désigner 3 titulaires et 3 suppléants.

A cette commission siégeront également les représentants de la DDCCRF et du Trésor Public.

Monsieur le Président propose la création d'une commission d'appel d'offres permanente. Après avoir fait appel des candidatures, il propose une commission formée comme suit et demande au comité d'en délibérer:

**Membre de droit :**

- **Gérard BERGER, Président du SIVOM**

**Titulaires :**

- **Henri ANTHONIOZ**
- **Claude BERGOEND**
- **Sophie MUFFAT**

**Suppléants :**

- **André PEERSMAN**
- **Patrick COTTET-DUMOULIN**
- **Jean-Claude MORAND**

**LE COMITE SYNDICAL** après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

**APPROUVE** la composition d'une commission d'appel d'offres permanente, composée comme décrite ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme,

A Essert-Romand, le 29 avril 2014  
Gérard BERGER, Président du  
SIVOM DE LA VALLEE D'AULPS

Certifié exécutoire par le Président,  
Compte-tenu de la transmission (ou télétransmission)  
En Sous-Préfecture de Thonon le 29 avril 2014  
et de la publication le 29 avril 2014  
Le Président,